

# LA FEUILLE D'ORME



N°65 hiver 2024

## L'éditorial du maire

Comme l'année dernière, quelques ulmois m'ont fait la remarque que dans certaines rues, les trottoirs n'étaient pas entretenus, aussi je tiens à rappeler qu'il y a maintenant 8 ans, un arrêté municipal a été publié, réglant l'entretien des trottoirs, des caniveaux et des haies en bordure des voies publiques (voir l'intégralité de l'arrêté dans "La Feuille d'Orme" n°33). Les occupants des propriétés riveraines, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont depuis cette date responsables de cet entretien. Il semble que certains l'aient oublié et peut-être les nouveaux habitants l'ignorent-ils. D'où cet énième rappel.

A toutes et à tous, votre maire et le Conseil Municipal souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année. Didier GUILLAUME

## Le point sur l'Etat Civil cet automne

✚ Deux ulmoises nous ont quittés :

Madame Marie-Laurence MOURGUES, décédée le 05 novembre à l'âge de 60 ans.

Madame Annick ECHAPPE, décédée le 17 décembre à l'âge de 83 ans.

## Dates à retenir

- AG du Comité des Fêtes le vendredi 24 janvier à 20H30 à la salle des fêtes du Mousseau.
- Vœux communaux le samedi 25 janvier à 16h00 à la salle des fêtes du Mousseau.
- Randonnée pédestre et VTT de l'A.P.E. le dimanche 23 février aux Ulmes.
- Soirée « fouées » du Comité des Fêtes le samedi 22 mars à la salle de la Maligny.
- Randonnée découverte du Comité des Fêtes le dimanche 30 mars à la salle de la Maligny.
- Repas communal des aînés le **mercredi 23 avril** à la salle des fêtes du Mousseau.

## La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	9H - 10H « Urbanisme »	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 9H à 10H
<b>Mardi</b>	14H - 16H « Urbanisme »	Didier GUILLAUME (Maire) sur rendez-vous de 14H à 15H
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	Didier GUILLAUME (Maire) sur rendez-vous de 14H à 16H
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H - 12H	Thierry BOURASSEAU (Adjoint) de 9H à 12H
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat : 02.41.67.00.40

Mail : [mairie.lesulmes49@orange.fr](mailto:mairie.lesulmes49@orange.fr) - Site internet : [www.lesulmes.mairie49.fr](http://www.lesulmes.mairie49.fr)

Guichet unique pour l'urbanisme : <https://saumurvalde Loire.geosphere.fr/guichet-saumur/Login/Particulier>

## Familles Rurales

**Samedi 11 janvier 2025 : Après-midi festive** de l'AFR des Ulmes et environs avec au programme :

- De 14h30 à 17h00 : Jeux divers (de société, de cartes...). Les participants peuvent bien sûr apporter leurs propres jeux.
- A partir de 17h00 : Galette offerte par l'association.
- Modalités d'inscription : Aucune, moment convivial gratuit pour les adhérents de l'association mais aussi ouvert à tous les ulmois(es).
- Pour les personnes qui n'auraient pas de moyen de locomotion et qui souhaiteraient participer à notre après-midi convivial, nous pouvons aller les chercher et les ramener (gratuitement) chez elles. En ce cas, merci de contacter le 06 83 03 61 39.

**Jeudi 23 janvier / Jeudi 20 février / Jeudi 20 mars 2025 :**

**Après-midi jeux** à la salle du Mousseau (14H30).

**SAMEDI 11 JANV. 2025**  
GRATUIT  
SALLE DU MOUSSEAU - LES ULMES

**ET SI ON JOUAIT?**  
À 14H30

**PUIS VIENDRA LE MOMENT DE CHOISIR SON CAMP...**  
À 17H00  
TEAM FRANGIPANE  
TEAM BRIOCHE

**JEUDI 23 JANVIER  
JEUDI 20 FEVRIER  
JEUDI 20 MARS  
2025**  
NON ADHÉRENT : 3€  
ADHÉRENT : 2€  
SALLE DU MOUSSEAU  
LES ULMES

**ET SI ON JOUAIT?**  
DE 14H30

**GOÛTER COMPRIS**  
À 17H00

## Informations diverses

- Le directeur de l'école maternelle des "3 Ormes" rappelle qu'une préinscription des enfants nés en 2022 est en cours pour la rentrée de septembre 2025.
- Le dépôt de déchets verts est fermé pour l'hiver. La clé reste à votre disposition auprès du secrétariat de la mairie.
- **Collectes des déchets ménagers et des emballages**  
Dans un souhait d'amélioration et d'optimisation continue de la collecte des déchets, à partir de janvier 2025, **la commune sera collectée plus tôt qu'auparavant (de très bonne heure)**. Je précise que le jour de collecte (le jeudi) reste inchangé.  
Afin d'éviter toute déconvenue, nous vous invitons **à sortir vos bac la veille au soir**, poignée vers la route, afin d'être collecté le lendemain matin.

# Gagner en mobilité avec le réseau de transport en commun OGALO sur les ULMES



## La ligne régulière (horaires page 4)

Avec 1 point d'arrêt sur la  mune, la ligne 16 Doué-en-Anjou > Saumur passe au plus près de chez vous et vous permet de rejoindre le centre-ville de Saumur ou le Pôle Balzac en 15 minutes environ.

### • Le Transport à la Demande (TAD)

Le TAD est mis en place sur l'itinéraire de la ligne 03 aux horaires identifiés TAD sur fond jaune de la fiche horaire et aux points d'arrêts indiqués. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service TAD au 02.41.51.12.62

### • Un service de transport en commun de proximité (TAD-Proximité)

Sur votre commune, bénéficiez également du TAD de proximité qui vous permet de circuler sur la zone de Doué-en-Anjou, votre pôle de centralité, pour le travail, les courses ou les loisirs. Pour déclencher le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service TAD au 02.41.51.12.62

### • Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Le TPMR s'adresse aux personnes dont le handicap ne leur permet pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels. Le bénéficiaire est pris en charge à son domicile. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicap du voyageur. Voir conditions, inscriptions et réservations au 02.41.51.12.62



### • La location longue durée de vélo à assistance électrique et musculaire (Ogalo – à vélo)

Ogalo – à vélo est un service de location de vélos pour des durées d'1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec un vélo et tous ses équipements. L'entretien et les antivols sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur) ou à la mairie de Doué-en-Anjou. VAE Simple, VAE Cargo, VAE Logistique, Vélo pliant, Vélo étudiant, Vélo PMR et accessoires vélos (sièges bébés).



### • La location longue durée de vélo à assistance électrique (Ogalo – en trottinette)

Ogalo – en trottinette est un nouveau service de location longue durée de trottinettes électriques allant de 1 mois à 12 mois renouvelable. Prenez rendez-vous et souscrivez un contrat de location, et repartez avec une trottinette. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de permanences à l'agence Ogalo (Saumur) ou à la mairie de Doué-en-Anjou.



### • La location longue durée de voiture sans permis (Ogalo – en voiture)

Ogalo – en voiture est un service de location de voiturette pour des durées d'1 mois, 3 mois et 1 an renouvelable. Les véhicules (thermique ou électrique) sont loués prioritairement aux usagers justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage pour réaliser des trajets domicile-travail.

### • L'autopartage (Ogalo – autopartage)

Ogalo-autopartage est un service de location de voitures électriques courte durée (moins de 3h à 21h) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire (permis B). Il n'est pas nécessaire d'être résident de l'agglomération. Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement.

### • Le covoiturage (Ogalo – covoiturage)

Ogalo-covoiturage est une application pour les trajets domicile-travail, Karos a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif. Cela permet de mettre en relation les conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun.

## AGENCE OGALO

28, place de la Gare de l'État - 49400 SAUMUR

Tél : 02 41 51 11 87

Site : [www.ogalo-saumurvaldeloire.fr](http://www.ogalo-saumurvaldeloire.fr)

Lundi, mardi, jeudi : de 09h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h00

Mercredi : de 09h15 à 13h00 et de 14h15 à 18h00

Pendant les vacances scolaires : fermeture à 17h30

• Horaires de la ligne 16 Doué-en-Anjou > Saumur

Jour de circulation	VERS SAUMUR									
	Périodes scolaires (sauf samedi)					Samedi et vacances				
	Aléop	L16	L16	Aléop	Aléop	Aléop	Aléop	Aléop	Aléop	TAD
	MMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJVS	
Le Moulin cassé	07 :02	07 :17	08 :24	13 :47	19 :55	07 :02	13 :47	19 :55	08 :30	
Pôle Balzac	07 :18	07 :35	08 :40	14 :00	20 :05	07 :18	14 :00	20 :05	08 :45	
Gare SNCF	07 :30	-	-	14 :10	20 :15	07 :30	14 :10	20 :15	08 :57	

	VERS LES ULMES										
	Périodes scolaires (sauf samedi)						Samedi et vacances				
	Aléop	L16	L16	L16	L16	Aléop	Aléop	Aléop	Aléop	TAD	
	LMMeJV	Me	LMJV	LMJV	LMJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS	MJ	
Gare SNCF	07 :35	-	-	-	-	18 :00	07 :35	12 :20	18 :00	-	
Pôle Balzac	07 :45	12 :20	16 :15	16 :50	17 :20	18 :13	07 :45	12 :30	18 :13	16 :35	
Le moulin cassé	07 :59	12 :36	16 :29	17 :07	17 :33	18 :28	07 :59	12 :44	18 :28	16 :46	

\* Horaires valables **jusqu'au 04/07/2025**. Consultez le site internet <https://ogalo-saumurvalde Loire.fr> rubrique « Ogalo BUS » puis « fiches horaires du réseau périurbain » avant de voyager.

### Travaux d'extension de la station d'épuration

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a réalisé en 2024 des travaux d'extension de la station d'épuration des Ulmes, doublant ainsi sa capacité de 300 à 600 équivalent habitants sur le site existant. En effet, la station actuelle, datant de 2005 et arrivant au maximum de sa capacité, n'était pas en mesure de recevoir la charge future liée à l'évolution démographique de la commune.

Après la réalisation d'une étude sur le fonctionnement de la station par le bureau d'études SAFEGE, le groupement OTV / Système WOLF / SARL Jan BUSSE & Axel PROVOST a démarré les travaux le 22 janvier 2024, pour une durée totale de 7 mois.

Le montant total de l'opération est de 829 200 € HT financé à hauteur de 17% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, 11 % par le Conseil Départemental du Maine-et-Loire et 72 % par l'Agglomération Saumur Val de Loire.

La filière actuelle, composée d'un décanteur digesteur et d'un biodisque, a été complété par :

- un dégrilleur automatique vertical en entrée de station
- deux biodisques complémentaires en parallèle de l'existant
- un nouveau clarificateur
- un stockage des boues issues du traitement sur 6 lits plantés de roseaux

